

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE CHANTIERSDans le cadre de la 26^e édition des Journées Des CheminsProposée par l'association **CODEVER**, collectif de défense des loisirs verts

Du samedi 30 mars au dimanche 7 avril 2019

AVEC LE SOUTIEN DE :

**Appel aux pratiquants de loisirs verts : initiez et inscrivez votre chantier pour montrer que vos activités participent à l'entretien des chemins. Défendez votre accès à la nature !**

Proposées et coordonnées par le CODEVER, les Journées des Chemins servent à sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins, à montrer la face cachée des pratiquants de loisirs verts qui entretiennent régulièrement les chemins et à défendre leur liberté d'y circuler. Chaque année, les pratiquants débroussaient des kilomètres de chemins et ramassent des tonnes de déchets. **Vous aussi participez à notre opération : organisez un chantier !**

Initier et inscrire son chantier à l'opération « Journées des Chemins » pour...

- Promouvoir une attitude de développement durable
- Sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître
- Favoriser un partage citoyen des chemins entre les différents usagers
- Lever les préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié
- Défendre la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit votre moyen de locomotion

À l'heure où la préservation de notre planète est un enjeu majeur de notre société, les Journées des Chemins apportent une pierre à la conservation de notre environnement.

En inscrivant votre chantier à l'opération « Journées des Chemins » du Codever, vous...

- Faites parler de vos actions en faveur de la protection et de l'entretien des chemins. Les chantiers inscrits sont relayés sur notre site web, notre page Facebook, par mail aux adhérents et à la presse !
- Influencez positivement l'opinion publique.
- Participez activement à la réhabilitation du réseau des chemins ruraux indispensables au développement de vos activités de plein air.
- Favorisez un rapprochement entre les différents usagers des chemins.
- Créez de l'animation dans les villages d'accueil. Tout le monde peut participer : petits ou grands, randonneurs motorisés ou non, pratiquant régulier ou promeneur ponctuel !

Le Codever invite donc les adeptes des loisirs verts à partir à la reconquête des chemins oubliés et à défendre notre patrimoine ainsi que le principe d'un accès libre et raisonné à la nature. **N'attendez plus et inscrivez votre chantier à l'opération sur journeesdeschemins.fr !**

Mode d'emploi, fiche d'inscription chantier, carte des chantiers... et tous les documents et infos utiles sur journeesdeschemins.fr. Suivez toutes les informations via notre Page Facebook [@JourneesDesChemins](https://www.facebook.com/JourneesDesChemins)

Inscrivez dès maintenant votre chantier et rendez-vous du 30 mars au 7 avril 2019 !

Contact presse : Lucie Delaulle 09 650 444 76 – lucie.delaulle@codever.fr ou Charles Péot 06 42 19 90 11 – charles.peot@codever.fr - journeesdeschemins.fr - [@JourneesDesChemins](https://www.facebook.com/JourneesDesChemins)